

mais je suis convaincu que cette année, et dorénavant, la visite ne laissera rien à désirer.

M. R. L. BORDEN : Le ministre de l'Intérieur, à mon avis, n'a pas beaucoup amélioré l'état des choses en déclarant que ces personnes atteintes de maux dangereux ou repoussants étaient passées des Etats-Unis au Canada sans aucune difficulté, et puis ont été empêchées de retourner aux Etats-Unis par les inspecteurs à la frontière. Si cet état de choses existe il conviendrait d'y remédier au plus tôt. Pourquoi permettrions-nous aux personnes atteintes de maladies répugnantes ou dangereuses de passer des Etats-Unis au Canada, sans empêchement, pour que plus tard ces mêmes personnes, lorsqu'elles chercheront à retourner aux Etats-Unis, soient interceptées à la frontière et forcées de demeurer au Canada ? Il aurait fallu mettre fin à cet état de choses sur-le-champ, et dès qu'il s'est produit. En ce qui regarde l'immigration au Nord-Ouest, aucun de nous ne nie que nombre de ces étrangers soient des colons très désirables : Islandais, Norvégiens, Suédois, Danois, Menonites, Allemands et nombre d'autres nationalités que je pourrais énumérer. Pour ma part, je dois dire que lorsque je visitai le Nord-Ouest, il y a quelque dix-huit mois, je fus agréablement surpris de ce que j'observai chez les colons galiciens et de ce qu'on me dit sur leur compte. J'arrivai là très préjugé contre eux.

L'honorable M. SIFTON : Mon honorable ami avait lu les journaux conservateurs.

M. R. L. BORDEN : Ce n'est pas tant à lire les journaux conservateurs que je m'étais formé cette idée qu'à écouter les doléances de l'honorable député d'Alberta (M. Oliver) en cette enceinte. C'était là la source de mes renseignements. J'avais prêté l'oreille à trois ou quatre discours de mon honorable ami dans lesquels il dénigrait sans merci ces colons. J'arrivai donc au Nord-Ouest très prévenu contre eux, mais j'ai perdu là tous mes préjugés, car je me suis aperçu que les Galiciens sont de bons colons. Leurs enfants vont travailler au dehors, leurs filles vont en service et épousent des colons de langue anglaise, et à la seconde ou troisième génération, on les distinguera à peine probablement des colons anglais. Je ne pense pas que mon honorable ami le ministre de l'Intérieur soit bien justifiable de dire qu'il n'a pas été commis d'erreur au sujet de cette immigration au Nord-Ouest. Il s'est produit, l'année dernière des incidents, sur lesquels il n'est pas nécessaire que j'appuie, mais qui n'étaient pas de nature à nous donner une bien bonne idée d'une certaine classe de colons. Il s'est passé des scènes, au cours de certains pèlerinages, qui n'étaient guère à l'honneur du pays ou des colons mêmes. Elles n'étaient certainement pas édifiantes, si l'on en juge par les récits et les descriptions imaginées qu'on nous en a faits. Ainsi

donc, je suis bien prêt à reconnaître que la plus grande partie des colons du Nord-Ouest, de langue anglaise ou autre, a été recrutée dans une bonne classe. Mais ce serait aller trop loin que de dire qu'il n'a pas été commis d'erreur.

M. WILLIAM ROCHE : M. l'Orateur, vous vous souvenez que vers cette date-ci, l'an dernier, il se fit un débat en cette enceinte sur ce même sujet. A ce propos, je fis quelques observations à peu près dans le sens de celles faites cet après-midi par l'honorable chef de l'opposition. Dans cette circonstance, je fut critiqué par mon honorable ami de Lennox (M. Wilson), qui contredit la plupart des déclarations que j'avais faites. J'ai été heureux d'entendre, cet après-midi, l'honorable chef de l'opposition corroborer absolument ce que j'ai dit dans cette circonstance.

M. WILSON : L'honorable député me permettra-t-il de lui signaler son erreur ? Ce n'est pas moi qui ai parlé après lui ; c'est lui qui a parlé après moi et qui m'a critiqué.

M. WILLIAM ROCHE : Je sais bien que mon honorable ami, comme nombre d'autres en cette Chambre, à la suite de son discours principal, fait généralement quelques petits discours. M. l'Orateur, je ne puis que faire quelques observations sur ce que j'ai vu au port de Halifax, un de nos principaux ports d'arrivée pour les immigrants à provenance du continent européen, et même de la Grande-Bretagne. Je ne parle pas de Montréal, Saint-Jean et autres ports de débarquement que je ne connais pas par observation personnelle ; mais la déclaration faite cet après-midi par l'honorable député de Toronto-ouest (M. Clarke), est, en ce qui regarde le port d'Halifax, entièrement inexacte. On ne permet pas aux immigrants à destination des Etats-Unis de demeurer au Canada ; s'ils sont refusés, l'inspecteur prie la compagnie de navigation de les transporter dans leur pays. On m'a informé que nombre d'immigrants entrés au Canada par d'autres ports que celui d'Halifax, n'ont pu obtenir accès aux Etats-Unis quand ils se sont présentés à la frontière. D'autre part, j'ai reçu des lettres de la compagnie de navigation Hambourg-Américaine dans lesquelles on se plaignait dans les termes les plus amers de l'extrême sévérité de la visite médicale au port d'Halifax. La compagnie prétend qu'elle a pris toutes les précautions pour empêcher toute personne atteinte de maladie de s'embarquer sur ses navires, et qu'elle soumet à une inspection rigide, à la fois aux centres de l'intérieur et au port d'embarquement, tous ceux qui se présentent pour faire le voyage. De plus, elle a un médecin à bord et elle prend le plus grand soin des passagers pendant la traversée, afin qu'ils arrivent dans le meilleur état de santé possible ; et elle ne peut se rendre compte pourquoi il en est renvoyé un si grand nombre et pourquoi on lui impose la